Corporation d'hébergement du Québec

RAPPORT D'ACTIVITÉS 1987-1988

Québec

Dépôt légal-
Bibliotheque Nationale du Québec
ISBN 2-9801392-0-3

2050, boul. Saint-Cyrille Ouest
Sainte-Foy (Québec)
G1V 2K8

Lisette Lemieux

Sérénitude (1982)
murale
C.A. Henri Bradet

Québec, le 22 décembre 1988

Monsieur Pierre Lorrain
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
Québec, (Québec)

Monsieur le Président,

Il me fait plaisir de vous présenter le Rapport d'activités de la Corporation d'hébergement du Québec pour l'année 1987-88.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Ministre

Thérèse Lavoie-Roux

Yvette Cournoyer

De l'aube au crépuscule (1986)
tissage
oeuvre tridimensionnelle
C.L.S.C. Pierrefonds

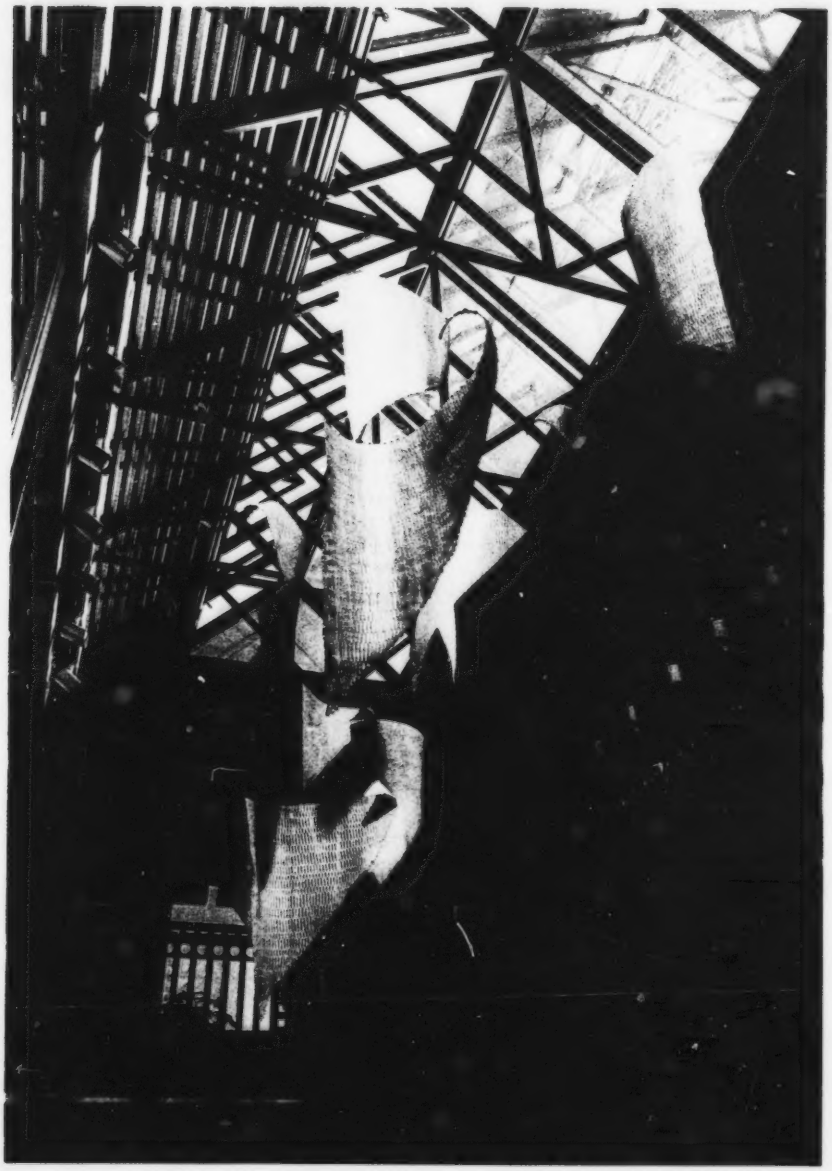

Sainte-Foy, le 21 décembre 1988

Madame Thérèse Lavoie-Roux
Ministre de la Santé et des Services sociaux
1075, Chemin Sainte-Foy
Quebec, (Québec)
G1S 2M1

Madame la Ministre,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités de la Corporation d'hébergement du Québec pour l'exercice financier terminé le 31 mars1988.

Les états financiers qui en font partie intégrante dénotent une croissance importante des activités financières de la Corporation consécutivement au mandat gouvernemental qui lui fut confié, en juillet 1987, de voir à assurer le financement intérimaire et à long terme des dépenses d'immobilisations et d'équipement des établissements publics réalisées sous l'autorité des conseils régionaux de la santé et des services sociaux. Ce programme d'immobilisations, qui totalise près de 100,0 millions de dollars annuellement,bénéficie donc également dorénavant de la mesure d'économie résultant du regroupement, via la Corporation d'hébergement du Québec, des emprunts intérimaires d'immobilisations des établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Je vous prie d'agréer, madame la Ministre, l'expression de ma distinguée considération.

Le président et directeur général

Reynald Gagnon

Gilles Girard

sculpture environnementale
(1984)
C.A. Villa de la Rivière

Rapport du vérificateur

J'ai vérifié le bilan de la Corporation d'hébergement du Québec au 31 mars 1988 ainsi que l'état des opérations et de l'excédent, l'état du capital d'apport et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Corporation au 31 mars 1988 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 3, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, F.C.A.

Bilan

au 31 mars 1988

	1988 $	1987 $
ACTIF		
À court terme		
Subventions courues et à recevoir du gouvernement du Québec (note 4)	15 049 527	10 884 0[illegible]
Débiteurs	689 444	1 348 9[illegible]
Dû par le gouvernement du Québec	-	152 677
	15 738 971	12 385 942
Créances (note 5)	258 093 160	20 463 757
Immobilisations (note 6)	453 257 151	420 191 377
	727 089 282	453 041 076
PASSIF		
À court terme		
Chèques en circulation moins encaisse	1 501 904	597 210
Créditeurs et retenues sur contrats	10 785 895	11 725 687
Intérêts courus	14 530 630	10 960 764
Dette à long terme (note 8)	2 638 576	2 585 027
	29 457 005	25 868 688
Financement temporaire (note 7)	23 687 000	-
Dette à long terme (note 8)	616 348 426	373 795 181
	669 492 431	399 663 869
AVOIR		
Capital d'apport	54 164 365	50 119 505
Excédent	3 432 486	3 257 702
	57 596 851	53 377 207
	727 089 282	453 041 076

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉ
(NOTE 14)

Pour le conseil d'administration

Capital d'apport

de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	Solde au 31 mars 1987 $	Transactions de l'exercice 1988 $	solde au 31 mars 1988 $
Subventions du gouvernement du Québec:			
Acquisitions de mobilier et d'équipement	21 370 914	-	21 370 914
Acquisitions d'immeubles	6 514 083	177 962	6 692 045
Remboursement de la dette à long terme - capital	16 259 775	1 410 027	17 669 802
Intérêts sur obligations-partie capitalisée aux bâtisses	1 187 118	-	1 187 118
Autres apports	2 103 494	-	2 103 494
	47 435 384	1 587 989	49 023 373
Société canadienne d'hypothèques et de logement:			
Exonération de 10% des prêts consentis	6 942 270	-	6 942 270
Excédent de l'évaluation municipale des immeubles sur leur coût d'acquisition	25 996 560	2 532 405	28 528 965
Cessions à titre gratuit de mobilier et équipement aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux	(19 547 210)	(75 534)	(19 622 744)
Autres apports	563 288	-	563 288
	61 390 292	4 044 860	65 435 152
Virement au déficit	(11 270 787)	-	(11 270 787)
	50 119 505	4 044 860	54 164 365

Opérations et excédent

de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	1988 $	1987 $
INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS		
Coût		
Intérêts:		
- Sur la dette à long terme (note 9)	41 691 497	34 810 965
- Sur financement temporaire	4 785 459	-
	46 476 956	34 810 965
Financement		
Subvention du gouvernement du Québec	42 070 328	29 366 842
Subvention du gouvernement du Canada (note 11)	4 406 628	5 444 123
	46 476 956	34 810 965
	-	-
AUTRES OPÉRATIONS (note 12)		
Coût	191 667	386 860
Financement et revenus	366 451	386 860
REVENU NET DE L'EXERCICE	174 784	-
EXCÉDENT AU DÉBUT	3 257 702	3 257 702
EXCÉDENT À LA FIN	3 432 486	3 257 702

Évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 mars 1988

	1988 $	1987 $
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Revenu net de l'exercice	174 784	-
Variation nette des actifs et passifs à court terme hors liquidités	(722 955)	2 669 153
Fonds (absorbés) générés par les activités d'exploitation	(548 171)	2 669 153
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme	306 427 430	142 710 610
Remboursements de la dette à long terme	(63 820 636)	(83 276 032)
Capital d'apport	4 044 860	2 251 020
Financement temporaire	23 687 000	-
Fonds générés par les activités de financement	270 338 654	61 685 598
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations	(33 156 554)	(48 334 099)
Produit d'aliénation d'immobilisations	90 780	164 300
Travaux imputés au gouvernement du Québec:		
Projets de construction et de réfection et équipements:		
Conseils régionaux de la santé et des services sociaux	(191 049 235)	-
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux	(21 585 677)	(18 597 462)
Acquisitions de mobilier et d'équipement imputées aux Conseils régionaux de la santé et des services sociaux	(2 044 491)	(505 598)
Financement temporaire des établissements du réseau de la santé et des services sociaux	(22 950 000)	-
Fonds absorbés par les activités d'investissement	(270 695 177)	(67 272 859)
DIMINUTION DES LIQUIDITÉS AU COURS DE L'EXERCICE	(904 694)	(2 918 108)
(INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS) LIQUIDITÉS AU DÉBUT	(597 210)	2 320 898
INSUFFISANCE DES LIQUIDITÉS À LA FIN	(1 501 904)	(597 210)

L'insuffisance des liquidités comprend les chèques en circulation moins l'encaisse.

Notes complémentaires 31 mars 1988

1. CONSTITUTION, OBJETS ET OPÉRATIONS

La Corporation d'hébergement du Québec, corporation sans but lucratif constituée le 12 septembre 1974 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a comme objets principaux d'acquérir, construire, transformer, détenir, administrer, entretenir, réparer, louer et aliéner des biens immeubles ou meubles utilisés ou à être utilisés par des établissements ou des conseils régionaux tels que définis dans la Loi sur les services de santé et les services sociaux et à assurer le financement à court ou à long terme de ces activités.

Le rôle de la Corporation consiste essentiellement à assurer l'exécution physique, à titre de maître d'oeuvre, des projets confiés par le ministère de la Santé et des Services sociaux ainsi que de voir au financement temporaire et à long terme d'immobilisations du réseau de la santé et des services sociaux.

La Corporation loue ses immeubles à des établissements désignés par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour en assurer l'exploitation aux termes d'un bail-type. Ce bail prévoit que la corporation locataire doit assumer toutes les obligations relatives à l'immeuble et même celles qui relèvent normalement d'un propriétaire telles les réparations majeures, l'entretien, les assurances, etc.

De façon incidente, la Corporation acquiert certains immeubles dans le cadre du programme de désintéressement du ministère de la Santé et des Services sociaux visant à intégrer les établissements privés.

2. FINANCEMENT ET MODALITÉS D'OPÉRATION

Terrains et bâtisses

Le financement à long terme des projets de construction et de réfection de la Corporation est assuré par des émissions d'obligations garanties par la cession et le transport de subventions du gouvernement du Québec couvrant entièrement le service de la dette de ces émissions.

Les frais de financement à long terme sont assumés par le gouvernement du Québec à l'exclusion de l'escompte et des frais d'émission sur les obligations émises lors d'un premier financement.

La Corporation a recours à des emprunts bancaires pour financer temporairement les projets de construction et de réfection.

Les projets doivent être autorisés au préalable par le gouvernement du Québec et réalisés conformément aux limites financières qu'il a fixées.

Mobilier et équipement
Suite à une décision du gouvernement du Québec en date du 8 juillet 1987, les Conseils régionaux de la santé et des services sociaux doivent assumer le coût du mobilier et de l'équipement des établissements du réseau et ce, à compter du 1er avril 1985 pour les établissements du secteur de la santé et à compter du 1er avril 1986 pour les établissements du secteur des services sociaux.

Pour les projets autorisés avant ces dates, le ministère de la Santé et des Services sociaux assume par des subventions spécifiques le coût du mobilier et de l'équipement des établissements. Par la suite, la Corporation cède à titre gratuit aux établissements le mobilier et l'équipement ainsi requis.

Dépenses assumées par le gouvernement du Québec
Le ministère de la Santé et des Services sociaux met du personnel ainsi que différents services de soutien à la disposition de la Corporation tels que service téléphonique, allocation d'espace, mobilier, articles de bureau, etc. Ces dépenses ne sont pas présentées dans les états financiers de la Corporation. Elles sont assumées par le ministère de la Santé et des Services sociaux et divers autres ministères et organismes du gouvernement du Québec.

Frais d'administration capitalisés aux projets de construction et de réfection
Lorsque les résultats des opérations de l'exercice comportent une perte nette, la Corporation capitalise des frais d'administration aux projets de construction et de réfection jusqu'à concurrence de cette perte nette.

Emprunts temporaires des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux (CRSSS)
La Corporation contracte depuis le 8 juillet 1987 les emprunts à long terme relatifs à la consolidation des emprunts temporaires des CRSSS pour certaines dépenses en immobilisations et équipements. Le ministère de la Santé et des Services sociaux accorde des subventions à la Corporation pour rembourser ces emprunts de même que pour acquitter les frais d'escompte et d'émission d'obligations.

3. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Corporation ont été préparés par la direction selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Projets de construction et de réfection des établissements appartenant au ministère de la Santé et des Services sociaux
Les coûts relatifs à la construction et à la réfection des établissements du réseau du ministère de la Santé et des Services sociaux incluent les frais de financement à court terme. Ces frais de financement sont capitalisés et imputés au ministère jusqu'au remboursement des coûts par l'établissement.

Immobilisations
Les terrains et bâtisses sont inscrits, lors de l'acquisition, au plus élevé du coût ou de l'évaluation municipale.

Les projets en cours comprennent, en plus du coût des bâtisses acquises, les coûts relatifs à la construction et à la réfection des bâtisses et les frais de financement à court terme. Ces frais de financement sont comptabilisés aux projets en cours jusqu'au premier jour du mois qui survient 90 jours après la date d'acceptation provisoire des travaux.

Les immobilisations ne sont pas amorties.

Subventions
Les subventions du gouvernement du Québec relatives au remboursement du capital de la dette à long terme sont enregistrées lors de leur encaissement alors que toutes les autres subventions le sont selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

4. SUBVENTIONS COURUES ET À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	1988 $	1987 $
Subventions relatives au remboursement de:		
Intérêts courus sur la dette à long terme	13 932 652	10 830 366
Intérêts courus et à recevoir sur financement temporaire	1 108 355	-
Frais d'escompte et d'émission d'obligations	8 520	-
Coût des projets non matérialisés	-	53 715
	15 049 527	10 884 081

5. CRÉANCES

	1988 $	1987 $
Gouvernement du Québec:		
Projets de construction et de réfection et équipements:		
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux	41 543 836	19 958 159
Conseils régionaux de la santé et des services sociaux	191 049 235	-
	232 593 071	19 958 159
Établissements du réseau de la santé et des services sociaux - financement temporaire	22 950 000	-
Conseils régionaux de la santé et des services sociaux - mobilier et équipement	2 550 089	505 598
	258 093 160	20 463 757

6. IMMOBILISATIONS

	1988 $	1987 $
Terrains	20 573 488	19 446 184
Bâtisses	361 443 312	343 890 541
Projets en cours de construction et de réfection	71 240 351	56 854 652
	453 257 151	420 191 377

7. FINANCEMENT TEMPORAIRE

Le financement temporaire des échéances obligataires en attente de refinancement et le paiement des frais d'escompte et d'émission pour le refinancement réalisé subséquemment par les établissements du réseau de la santé et des services sociaux a été confié à la Corporation par le gouvernement. À cet égard, la Corporation a contracté des emprunts bancaires au montant de 23 687 000 $.

8. DETTE À LONG TERME

	1988 $	1987 $
Obligations:*		
Garanties par la cession et le transport de subventions du gouvernement du Québec, 9.25% à 18% l'an, échéant de 1989 à 2007	332 130 000	213 275 000
Société canadienne d'hypothèques et de logement Emprunts remboursables par anticipation sans dédommagement et garantis par la cession et le transport de subventions du gouvernement du Québec, 8% l'an, échéant de 2028 à 2032	61 544 385	61 710 221
Société d'habitation du Québec Emprunts hypothécaires remboursables par anticipation sans dédommagement, 6 7/8% et 8% l'an, échéant de 2019 à 2029	18 808 835	18 876 944
Billets et soldes de prix de vente 4% à 12% l'an, échéant de 1989 à 2006, garantis par la cession et le transport de subventions du gouvernement du Québec	19 369 826	20 378 446
Emprunt hypothécaire garanti par la cession et le transport de subventions du gouvernement du Québec, 11 1/4% l'an, échéant en l'an 2005	886 526	903 987
Emprunts bancaires	186 247 430	61 235 610
	618 987 002	376 380 208
Versements échéant en deçà d'un an	2 638 576	2 585 027
	616 348 426	373 795 181

Les remboursements de capital à prévoir au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit:

	$
1988-1989	2 638 576
1989-1990	45 118 949
1990-1991	30 403 144
1991-1992	9 991 834
1992-1993	84 035 379

Les emprunts bancaires relatifs au financement d'immeubles sont considérés comme dette à long terme vu que le remboursement se fera à même un financement à long terme.

* Le Fonds d'amortissement afférent à des emprunts d'organismes de santé et de services sociaux du Québec pour acquitter une partie des obligations de la Corporation s'élève à 7 819 000 $ au 31 mars 1988 (31 mars 1987: 3 866 000 $). Ce Fonds est géré par le ministre des Finances.

  Des obligations pour un montant de 53 500 000 $ peuvent, à la demande de leurs détenteurs, être remboursées avant les échéances prévues.

9. INTÉRÊTS SUR DETTE À LONG TERME

	1988 $	1987 $
Obligations	29 177 761	25 936 314
Société canadienne d'hypothèques et de logement	5 025 496	5 038 765
Société d'habitation du Québec	1 513 623	1 517 832
Billets et soldes de prix de vente	1 653 010	1 740 239
Emprunts bancaires	12 269 638	4 081 109
	49 639 528	38 314 259
Moins: Intérêts sur emprunts bancaires capitalisés aux projets de construction et de réfection de la Corporation et du ministère de la Santé et des Services sociaux (note 10)	7 948 031	3 503 294
	41 691 497	34 810 965

10. FRAIS CAPITALISÉS AUX PROJETS DE CONSTRUCTION ET DE RÉFECTION DE LA CORPORATION ET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Les frais capitalisés se répartissent comme suit:

	1988 $	1987 $
Intérêts capitalisés provisoirement au cours de l'exercice au taux préférentiel moyen mensuel bancaire:		
- Corporation	5 817 289	4 457 630
- Ministère de la Santé et des Services sociaux	2 509 311	560 395
	8 326 600	5 018 025
Redressement des intérêts capitalisés	378 569	1 514 731
Intérêts capitalisés au coût réel *	7 948 031	3 503 294
Frais d'administration capitalisés aux projets de construction et de réfection (note 2):		
- Corporation	-	115 537
- Ministère de la Santé et des Services sociaux	-	14 461
	-	129 998
Total des frais capitalisés de l'exercice	7 948 031	3 633 292

* Les frais de financement à court terme sont capitalisés provisoirement au coût des projets de l'exercice sur la base du taux préférentiel moyen mensuel bancaire. Ces frais sont redressés en fin d'exercice en fonction des intérêts payés aux institutions financières.

11. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

En vertu de l'article 56.1 de la Loi nationale sur l'habitation (S.R.C., c. N-10), la Corporation est admissible à une contribution du gouvernement du Canada lui permettant de supporter le coût de projets d'habitation à loyer. À cet égard, 23 projets d'habitation ont été déclarés admissibles à ces contributions. Les subventions reçues servent à acquitter une partie du coût des intérêts sur les emprunts de la Corporation.

La Corporation recevra annuellement au cours de huit prochains exercices une contribution à cette fin d'environ 4,5 M$, lequel montant décroîtra par la suite.

12. AUTRES OPÉRATIONS

	1988 $	1987 $
Coût		
Coût des projets non matérialisés	9 417	192 874
Frais d'escompte et d'émission d'obligations	93 288	184 924
Autres frais	88 962	139 060
	191 667	516 858
Frais d'administration capitalisés aux projets de construction et de réfection (notes 2 et 10)	-	129 998
	191 667	386 860
Financement et revenus		
Subventions du gouvernement du Québec pour:		
Projets non matérialisés	9 417	192 874
Frais d'escompte et d'émission d'obligations pour fins de refinancement	6 851	102 020
	16 268	294 894
Revenu net de l'exploitation d'un immeuble (note 13)	294 930	81 895
Autres revenus	55 253	10 071
	366 451	386 860

13. EXPLOITATION D'UN IMMEUBLE

La Corporation administre un de ses immeubles qu'elle loue à des établissements ou organismes désignés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

	1988 $	1987 $
Revenus		
Loyers	492 332	102 509
Contribution des locataires	486 300	378 198
Stationnement	136 356	103 110
Subventions du gouvernement du Québec	-	343 985
Autres revenus	28 062	24 828
	1 143 050	952 630
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	235 351	202 316
Chauffage	135 577	116 866
Électricité	108 255	111 834
Entretien et réparations	139 049	187 482
Assurances	24 179	21 573
Sécurité	132 889	196 980
Stationnement	27 454	28 454
Divers	45 366	5 230
	848 120	870 735
Revenu net de l'exploitation d'un immeuble	294 930	81 895

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1989, la Corporation prévoit réaliser des travaux de réfection de l'ordre de 365 000 $. Ces travaux doivent s'autofinancer à même les revenus de loyers de l'immeuble de l'exercice 1987-88.

14. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉ

a. Projets en cours de construction et de réfection

Au 31 mars 1988, le coût estimatif des contrats de construction reliés à des projets en cours de construction et de réfection s'élève à 60,3 M$ dont 5 M$ ont fait l'objet d'engagements contractuels à être réalisés au cours des prochains exercices.

b. Auto-assurance des immeubles

La Corporation pratique l'auto-assurance à l'égard de ses immeubles; la perte découlant d'un sinistre sera alors assumée par la Corporation et imputée aux opérations.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 1987 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée en 1988. Les reclassements comprennent, entre autres, à l'état des opérations et de l'excédent, la présentation distincte de la subvention du gouvernement du Canada relative à certains projets d'habitation à loyer ainsi qu'à l'actif du bilan, la présentation distincte des créances à recevoir des Conseils régionaux de la santé et des services sociaux pour le mobilier et l'équipement acquis par la Corporation pour le compte de certains établissements du réseau de la santé et des services sociaux.

Eric Daudelin

Rues de Quartier (1982)
C.A. Armand Lavergne

Guy Montpetit

sculpture environnementale (1986)
C.A. Horizon Jeunesse

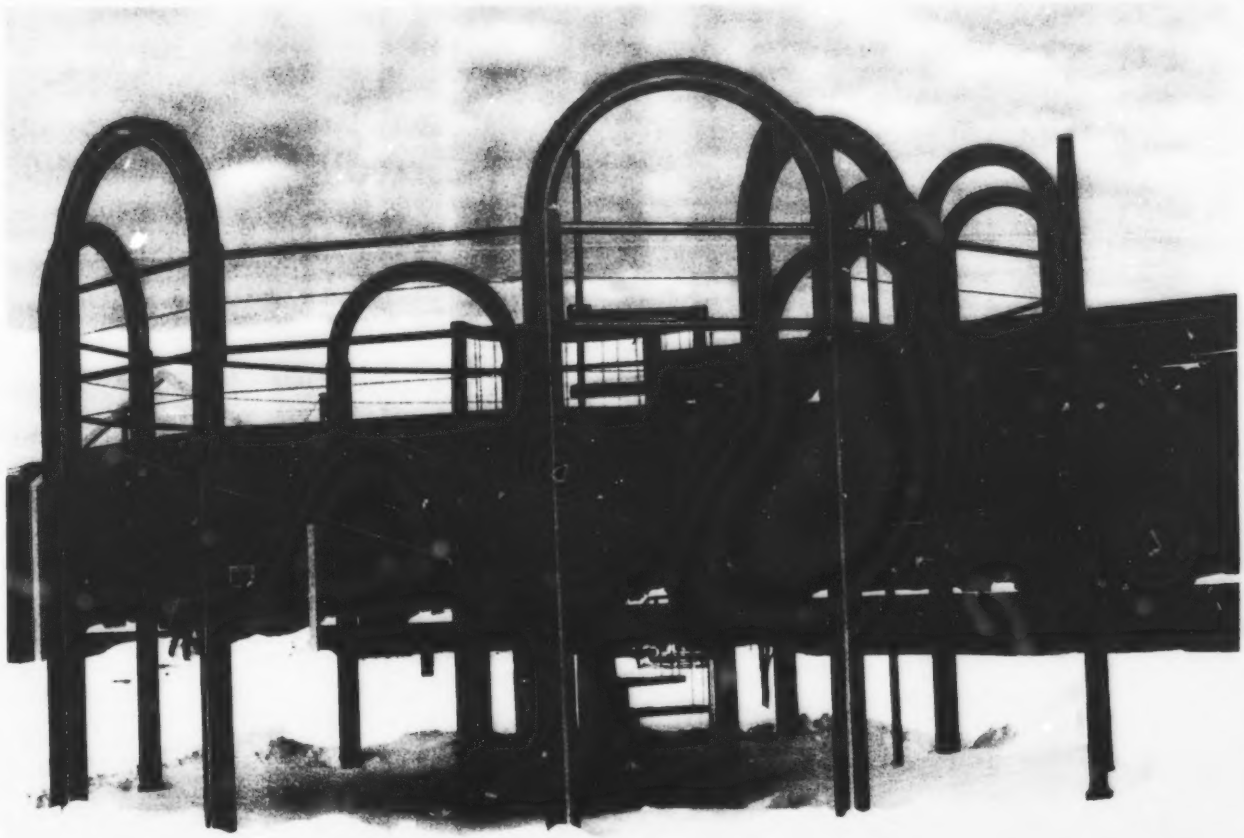

Ministère de la Santé
et des Services sociaux